



ATIONS UNIES
ONSEIL
E SECURITE



Distr.
GENERALE

S/6039
9 novembre 1964

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE EN DATE DU 9 NOVEMBRE 1964 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT ADJOINT DU MAROC

D'ordre de mon gouvernement j'ai l'honneur d'attirer votre attention et celle des membres du Conseil de sécurité sur la situation extrêmement grave créée par l'exécution, le 6 novembre 1964, à Prétoria, des trois nationalistes africains, MM. Vuysile MINI, Wilson KHAYINGA et Zinakilé MKABA, condamnés à mort en mars dernier par les tribunaux racistes sud-africains.

Mon gouvernement estime que cet acte de violence inqualifiable, accompli délibérément au nom d'une politique raciale condamnée à plusieurs reprises par toutes les instances internationales, révolte la conscience des hommes et provoque une profonde indignation dans le monde entier, et plus particulièrement en Afrique.

Ce triple assassinat légalisé ne manquera pas d'avoir des répercussions qui pourraient être extrêmement dangereuses pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. En exécutant ces trois nationalistes africains, le Gouvernement de Prétoria commet un véritable acte de provocation à l'égard de la communauté internationale, ainsi qu'à l'égard des valeurs morales et spirituelles qui se sont élevées contre l'abominable politique d'apartheid.

En dépit des démarches pressantes entreprises par le Secrétaire général des Nations Unies et par un certain nombre d'Etats entretenant des relations diplomatiques avec la République sud-africaine, et au mépris des appels lancés plusieurs fois par le Conseil de sécurité dans ses résolutions antérieures relatives à la politique d'apartheid en Afrique du Sud, le gouvernement de ce pays, dans un geste dépourvu de raison et pour des motifs essentiellement politiques, a tenu à exécuter ces trois nationalistes.

Le Gouvernement de Sa Majesté le roi du Maroc tient, par mon intermédiaire, à faire état auprès de vous, Monsieur le Président, des sérieuses préoccupations que lui suscite la situation ainsi créée, et vous serait reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document officiel.

Je vous prie d'agréer, etc.

Le représentant permanent du Maroc
auprès des Nations Unies,

(Signé) Dey Ould Sidi Baba

64-24028